

Pimasa



SATINÉ EXTRA

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1907/2006/EC (REACH), 453/2010/EC

Date d'impression: 08/07/2020

Date de révision: 03/03/2017

RUBRIQUE 1.- IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE et de la SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

| | | | |
|--|-----------------------|----------------|---|
| Identificateur de produit | Satiné extra | Adresse | Polígono Industrial Campollano, Calle D,43 |
| REACH (nombre d'enregistrement) | 0090342 | | 02006 Albacete |
| Utilisation de la substance/mélange | Peinture | | España |
| Fabricant | PINTURAS PIMASA, S.L. | | |
| Contact | Téléphone | Fax | E-mail |
| www.pinturaspimasa.com | +34 967218528 | +34 97220808 | gerente@pinturaspimasa.com |

RUBRIQUE 2.- IDENTIFICATION DES DANGERS

| | |
|---|---|
| Classification de la substance ou du mélange | |
| Classification | |
| Éléments | |
| Pictogramme | Aucun |
| Mention de danger | Aucun |
| Mention de mise en garde | P273. Ne pas permettre d'atteindre l'environnement. P501. Produit de recyclage / emballage selon la réglementation officielle. |
| Mentions particulières | Aucune |
| Contient | EUH208. 2-octhyl-2H-isothiazole-3-ona. Peut produire une réaction allergique. |
| D'autres dangers | |

RUBRIQUE 3.- COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

| | |
|-------------------------------------|---|
| Identificateur du produit | Peinture d'aspect mat à base de résines acryliques en dispersion aqueuse avec additifs de forte resistance. |
| Description : | Mélange composée des substances dangereuses mentionnées ci-dessous. Pas de substances dangereuses. |
| Informations supplémentaires | Voir RUBRIQUE 16 pour les indications de danger |

RUBRIQUE 4.- PREMIERS SECOURS

| | |
|-------------------------------|--|
| Instructions générales | Aucune mesure particulière nécessaire |
| Par inhalation | Placer la personne intoxiquée à l'air libre. S'il y a des signes d'intoxication, appeler |

Pimasa



SATINÉ EXTRA

Par contact cutané
Par voie oculaire

les secours spécialisés

Généralement, ce produit n'irrite pas la peau,

Effectuer un lavage à l'eau en profondeur directement sur les yeux ouverts, en écartant les paupières, pendant plusieurs minutes.

Demandez du secours médical et montrez l'étiquetage ou l'emballage

Par ingestión

RUBRIQUE 5.- MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés

Employez extincteur à CO₂, à poudre sèche ou à l'eau. Si l'incendie a pris de l'ampleur, combattez-le avec l'eau pulvérisée ou à mousse.

Équipements spécial de protection

Il peut être nécessaire l'emploi d'un équipement de protection respiratoire.

RUBRIQUE 6.- MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles

Pas nécessaire.

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la dispersion dans le milieu aquatique. À éviter que la fuite pénètre dans les réseaux d'égouts et la contamination des eaux. Dans ce cas-ci, prévenez les autorités responsables. Diluer abondamment avec de l'eau. Éviter la contamination des canalisations/ eaux de superficie/eaux de sous-sol.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir les fuites et les ramasser à l'aide des matières absorbantes (terre, vermiculite, sable sec, la terre à diatomées)

D'autres informations

Absence de libération de substances dangereuses.

RUBRIQUE 7.- MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Pas de mesures spéciales.

Précautions préventives contre l'incendie et des explosions

Pas de mesures spéciales.

Stockage

Exigences sur les entrepôts et les conteneurs

Pas de mesures spéciales.

Indications pour le stockage combiné

Pas nécessaire.

Informations complémentaires sur les conditions de stockage

Aucune.

RUBRIQUE 8.- CONTRÔLES D'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Instructions supplémentaires sur la conception des installations techniques

Sans données supplémentaires. Voir RUBRIQUE 7.

Des composants avec des valeurs limites admissibles à surveiller dans le lieu de travail

Le produit ne contient pas de composants avec des valeurs limites admissibles à surveiller dans le lieu de travail

Pimasa



SATINÉ EXTRA

Informations supplémentaires

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

Équipement de protection individuelle Mesures de protection et d'hygiène

Respecter les mesures préventives relatives à la manipulation des produits chimiques

protection respiratoire

Pas nécessaire mais il est recommandé l'utilisation de masque

protection des mains

Gants de protection. Le matériel des gants doit être imperméable et résistant au produit / substance / préparation. Manque de preuves, on ne peut pas recommander aucun matériel des gants pour le produit/la substance/le mélange. Les matériaux des gants sont choisis en tenant compte des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation

matériau des gants

Des gants appropriés doivent être sélectionnés sur la base des deux matériaux dont ils sont faits de même que de leurs caractéristiques de qualité, et il y aura des différences entre les producteurs. Ce produit contient plusieurs substances qui empêchent l'évaluation à l'avance de la résistance des matériaux de gants. Par conséquent, il est recommandé de gants de test avant utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact des gants doit être prouvé et respecté par le fabricant des gants de protection

Protection des yeux

L'utilisation de lunettes de protection lors du transfert du produit est recommandée

RUBRIQUE 9.- PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations générales

| | |
|--|---------------------------------------|
| Aspect | Fluide |
| Couleur | Blanc |
| Odeur | Caractéristique |
| Point de fusion / intervalle de fusion | n/a |
| Point initial d'ébullition / intervalle d'ébullition | 100° C |
| Point d'éclair | >61° C |
| Température d'auto-inflammabilité | Le produit n'est pas auto-inflammable |
| Propriétés explosives | Le produit n'est pas explosive |
| Pression de vapeur 20°C | 23 hPa |
| Densité de vapeur 20°C | 1.324 g/cm ³ |
| Solubilité dans / miscibilité avec l'eau | Entièrement miscible |

Pimasa



SATINÉ EXTRA

| | |
|---------------------|-------|
| Valeur de pH à 20°C | 9.0 |
| Viscosité | 53.2% |

RUBRIQUE 10.- STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

| | |
|---|---|
| Destruction thermique / conditions à éviter | Pas de décomposition si on l'emploie selon les spécifications |
| Possibilité de réactions dangereuses | Pas de réaction dangereuse connue |
| Produits de décomposition dangereux | Pas de produits de décomposition dangereux connus |

RUBRIQUE 11.- INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

| | |
|--|---|
| Toxicité aiguë | EUH208. Chloromethylisothiazolinone contenu. Peut déclencher une réaction allergique. |
| Types de danger pertinentes | |
| Corrosion cutanée / irritation cutanée | Ne produit pas d'irritations |
| Lésions oculaires graves / irritation oculaire | Ne produit pas d'irritations |
| Sensibilisation respiratoire ou cutanée | Aucun effet de sensibilisation connu |

| | |
|--|---------------------------------|
| Spécifications toxicologiques spécifiques des substances | Pas d'étiquetage est nécessaire |
|--|---------------------------------|

RUBRIQUE 12.- INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Notes générales

| | |
|---|---|
| Niveau d'effets néfastes pour l'eau 1 (Auto-évaluation) | Peu polluant pour l'eau. À éviter que le produit en concentrations élevées ou en grandes quantités contamine des canalisations/ eaux de superficie/eaux de sous-sol. |
|---|---|

RUBRIQUE 13.- CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

| | |
|--|--|
| Produit. Recommandation | Ce produit ne doit pas être jeté avec les déchets ménagers. Éviter la contamination des canalisations. |
| Méthode pour le traitement des résidus | Élimination conformément à la législation en vigueur |
| Solution de nettoyage recommandée | Eau, et ajouter des produits de nettoyage |

RUBRIQUE 14.- INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Pimasa



SATINÉ EXTRA

| | | |
|--|-------------------------------|----------|
| Transport terrestre. ADR/RID and GGVS/GGVE (International/National) | ADR/RID and GGVS/E type | - |
| Transport maritime IMDG/GGVSee | IMDG type Pollution marine | - Non |
| Transport aérien ICAO-TI and IATA-DGR | ICAO-IATA type | - |

RUBRIQUE 15.- INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

| | |
|----------------------------------|---|
| Précautions particulières | La substance de laquelle on parle dans cette fiche de données de sécurité ne fait pas l'objet de dispositions particulières concernant la protection de la santé humaine ou de l'environnement à l'échelle de l'Union. Le produit n'a pas besoin d'étiquetage en accord avec les directives CE. |
| Préparations dangereuses | Directive CE 1999/45 modifiée pour CE 2001/60 |

| | |
|-------------------------------------|--|
| Fiche de données de sécurité | CE 1907/2006, CE 453/2010 |
| Relevant R-phrases | P101: Si vous devez demander un avis médical, garder avec vous l'emballage ou l'étiquetage P102: Garder hors de la portée des enfants P103: Lire l'étiquette avant utilisation P501: Recyclage du produit/ emballage selon la réglementation en vigueur P273: Ne pas permettre d'atteindre l'environnement |

| | |
|---|--------------------------|
| Niveau d' effets néfastes pour l'eau CPA 1 (Auto-évaluation) | Peu polluant pour l'eau. |
|---|--------------------------|

16.- INFORMATIONS AUTRES

| | |
|--------------------|-----------------------|
| Réalisé par | PINTURAS PIMASA, S.L. |
| Contact | Voir RUBRIQUE 1 |

Les renseignements qui y figurent sur cette fiche de données de sécurité sont fondés sur nos connaissances techniques actuelles conformes à la législation nationale et les directives de la CE en vigueur.
Il faut indiquer que les conditions de travail des utilisateurs sont hors de notre connaissance et de notre contrôle.
Le produit ne doit pas être utilisé à des fins différents de ceux indiqués sur la fiche technique.
C'est utilisateur le seul responsable de prendre les mesures nécessaires pour se conformer aux exigences de la législation en vigueur.
Les renseignements qui figurent sur cette fiche de données de sécurité ne sont qu'une description des exigences de sécurité du produit et elle ne doit pas être considérée comme une garantie de ses propriétés.

Pimasa



SATINÉ EXTRA